atelier BOTANIQUE
ILLUSTRATION & CARNETS DE VOYAGE

formation illustration botanique | 2025•2026
• COMESTIBLES à La Générale •

Cette formation s'adresse tout spécialement aux débutants en dessin et à l'aquarelle.
Son programme hebdomadaire en 3 chapitres de 10 leçons (3x 25h) est conçu de manière à s'initier en douceur à l'art de l'illustration botanique.

objectifs | se familiariser avec l'observation botanique à travers l'étude des plantes comestibles & intégrer de manière progressive les techniques de base du dessin botanique, de l'aquarelle botanique puis de l'illustration botanique afin d'acquérir l'autonomie nécessaire sur ses projets d'illustration

lieu | La Générale, n°31 rue Gabrielle le Pan de Ligny à Nantes

horaires | lundi, de 18h à 20h30

matériel | la liste de fournitures est communiquée en début d'année

bon à savoir | votre carte d'adhérent donne droit à des réductions dans les boutiques de loisirs créatifs nantais

programme

chapitre #01 | **LE DESSIN BOTANIQUE** | l'architecture & la lumière ○
chapitre #02 | **L'AQUARELLE BOTANIQUE** | la couleur ○
chapitre #03 | **L'ILLUSTRATION BOTANIQUE** | matières végétales & scénographie ○

coordonnées

nom .....
prénom .....
email .....
téléphone .....
votre pratique & vos objectifs .....
.....
.....

tarif

formation complète	702 €	○
au chapitre	260 €	○
tarif réduit*		
formation complète	630 €	○
au chapitre	234 €	○

TOTAL ..... €

droit à l'image

J'autorise l'atelier BOTANIQUE à utiliser et diffuser les photos de moi prises dans le cadre de l'atelier ○

modalités d'inscription

demande d'inscription | L'inscription à la formation COMESTIBLES est validée à la réception de la présente fiche d'inscription dûment renseignée, accompagnée du règlement correspondant et adressée à : Anaïs Beaupoux, atelier BOTANIQUE - 16 rue des bateaux lavoirs - 44000 Nantes.

règlement | Les règlements par chèque sont à adresser à l'ordre de l'atelier BOTANIQUE. L'inscription à l'année peut être réglée en 3 fois, avec 3 chèques à remettre au moment de l'inscription et encaissés au début de chaque chapitre. règlement par virement possible : se renseigner auprès d'Anaïs.

changement de programme | Le montant de l'inscription au chapitre est déductible de celui de l'inscription à la formation complète. La cotisation à la formation complète est forfaitaire et ne pourra faire l'objet d'aucun remboursement.

* tarif réduit réservé aux étudiants & aux demandeurs d'emploi sur présentation d'un justificatif